

Rapport d'activités 2020

✓ Introduction

L'IREV, en tant que centre de ressources Politique de la ville Hauts-de-France, inscrit son action dans le cadre de référence des CRPV proposé par l'ANCT.

L'activité de l'année 2020 a été fortement impactée par la crise sanitaire qui a conduit à une modification de nos pratiques tout en réadaptant le programme voté par l'Assemblée Générale en novembre 2019.

- 1- Sur la méthode de travail, l'IREV a dû déployer de nouveaux modes d'actions répondant aux exigences des protocoles sanitaires avec la montée en puissance des visio conférences et réunions dématérialisées. Les déplacements en région ont donc été réduits et la généralisation du télétravail rendue possible par l'acquisition d'outils numériques et la montée en compétences pour l'usage de ces outils,
- 2- Sur le programme voté en Assemblée générale, il a nécessairement été revu et réadapté au contexte tout en maintenant la ligne d'actions qui avait été fixée. La réadaptation est également venue des échanges d'information entre pairs ou entre institutions et terrain dans un contexte d'urgence sanitaire. Un accent particulier a été mis sur la diffusion d'informations et la capitalisation et mise à disposition de ressources en ligne, en particulier durant le 1^{er} confinement (mars – avril)

Les indicateurs de suivi d'activité s'en trouvent partiellement dégradés au regard du nombre de personnes touchées par des temps d'échanges (780 participants cumulés) et de demi-journées d'intervention réalisées (32 demi-journées contre 58 initialement prévues / 50 réalisées en 2019). Néanmoins, le temps investi à la réadaptation des méthodes de travail et d'échanges est désormais pleinement réinvesti pour digitaliser les temps de qualification et d'échanges de pratiques, et permettra d'inscrire durablement ces modalités de travail en particulier pour les échanges en réseaux qui renforcent la mobilisation de l'ensemble des acteurs de la région Hauts-de-France en s'affranchissant des distances.

L'équipe a quant-à-elle été fortement renouvelée sur l'année 2020 avec l'arrivée de deux nouvelles collaboratrices en remplacement de deux départs sur le volet IREV et le départ d'un collaborateur sur le CRPRS. Ces remplacements et vacances de postes ont également impliqué la réadaptation du programme d'action, la moitié des rencontres et journées non réalisées étant dues à ces vacances de poste).

Pour mémoire, les Hauts-de-France comptent 40 contrats de ville, 199 quartiers Politique de la Ville et 54 projets de renouvellement urbain (Quartiers d'Intérêt National et Quartiers d'Intérêt Régional).



Conformément au programme stratégique triennal, l'IREV a organisé son programme d'action autour de trois axes principaux :

Révéler les potentiels des quartiers : comment construire une nouvelle image des quartiers ?

Cet axe a vocation à accompagner la mise en œuvre des contrats de ville renouvelés, en particulier sur les enjeux de cohésion sociale, d'égalité et de prévention des discriminations, et de changement d'image des quartiers.

Territoires en transition

Cet axe a vocation à permettre aux acteurs locaux une vision prospective sur le devenir des quartiers en abordant particulièrement les transformations écologiques et urbaines (renouvellement urbain), les mobilités...

Le Pilotage et l'animation territoriale de la Politique de la ville

L'animation du partenariat, la coopération locale, la participation citoyenne irriguent, depuis son origine, la politique de la ville et les pratiques des acteurs locaux. Cet axe transversal rassemble également quelques « **fondamentaux** » de l'IREV, mobilisables en tant que de besoin sous réserve des disponibilités de l'équipe.

I Révéler les potentiels des quartiers : comment construire une nouvelle image des quartiers ?

Cet axe a vocation à accompagner la mise en œuvre des contrats de ville renouvelés, en particulier sur les enjeux de cohésion sociale, d'égalité et de prévention des discriminations, et de changement d'image des quartiers. Il s'agit de poursuivre l'accompagnement de l'ensemble des acteurs engagés dans la Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers.



Image des quartiers

L'image d'un quartier se construit selon l'influence de différents facteurs : son histoire, sa géographie son architecture, son peuplement, ses événements marquants... L'ensemble de ces éléments façonne une représentation (positive ou négative) du quartier auprès des habitants, mais aussi auprès de ceux et celles qui en sont extérieurs. Souvent les quartiers populaires relèvent d'une image négative, dans cette perspective, de nombreuses initiatives sont menées, souvent avec les habitants ou les usagers de ces territoires. Quels en sont leurs effets ? Quels enseignements peut-on en tirer ?

En 2020, l'IREV a initié ses premiers travaux dédiés à l'image des quartiers prioritaires de la Politique de la ville et de leurs habitants, avec la tenue d'une rencontre régionale : **Médias, quelle influence sur l'image des quartiers populaires ?** le 29 septembre en direct de l'ESJ Lille et sur la plateforme vidéo Youtube [\(à visionner en replay ici\)](#).

Cette première rencontre d'une demi-journée s'inscrit dans un cycle de 3 ans dont les objectifs sont les suivants :

- Comprendre comment se forment les représentations et l'image des territoires,
- Faire connaître des démarches et des actions visant à agir sur l'image des quartiers,
- Identifier les effets, les impacts des actions, dispositifs, programmes qui visent directement ou indirectement à agir sur l'image des quartiers populaires.

Cette rencontre a permis de réunir différents acteurs qui interviennent sur la question des médias et des quartiers populaires qu'ils soient journalistes, habitants ou représentants d'institutions. Elle a permis d'une part de s'interroger collectivement sur la fabrique médiatique des sujets « banlieues », sur les représentations qui y sont attachées et sur leurs effets, mais aussi de présenter des initiatives remarquables qui permettent de changer le regard sur les QPV et d'apaiser les tensions entre journalistes et citoyens résidents des quartiers prioritaires.

La rencontre a réuni près de 80 participants issus de 14 EPCI des Hauts-de-France (communes / interco : 31, associations : 21, Etat, bailleurs...) et la vidéo sur Youtube compte désormais 394 vues.

La capitalisation issue de ces travaux prend la forme d'un webdocumentaire qui retrace les éléments de cadrage, restitue la synthèse des échanges et apporte des ressources complémentaires (retours d'expériences, bibliographie) <https://spark.adobe.com/page/bjeHlwJrRqJMz/>





Le tour des Cités Educatives

Dans le prolongement de l'appui à la préfiguration des Cités éducatives, l'IREV a proposé d'animer un réseau régional des 13 Cités éducatives des Hauts-de-France. Ce réseau a plusieurs vocations : lieu d'échange sur la phase de mise en œuvre, de diffusion de bonnes pratiques et d'expérimentations ou encore de réflexion prospective.

Les rencontres du réseau ont vocation à se dérouler au sein des différentes Cités éducatives, afin de mettre en lumière les projets à tour de rôle, avec des présentations, visites d'actions emblématiques et ateliers de travail. Le public cible est constitué des copilotes des Cités éducatives, ainsi que les acteurs de la communauté éducative engagés dans le projet.

Concertation et intelligence collective dans la mise en œuvre des projets de Cités éducatives - 1^{ère} étape à Amiens – 11 février 2020

Cette première étape était accueillie par la Cité éducative d'Amiens Nord, au sein du Collège César Franck. Les 13 Cités éducatives avaient dû formaliser leur projet et leur plan d'action à un rythme soutenu laissant peu de place à l'interconnaissance entre acteurs et aux échanges entre territoires, y compris dans les temps d'accompagnement proposés par l'IREV en 2019 (cycle de préfiguration). Aussi, cette première journée avait pour objectif premier de permettre la rencontre et l'échange entre les Cités éducatives, en s'appropriant également des méthodes d'échanges et d'animation pouvant être réinvesties localement dans le fonctionnement des Cités (speed-meeting, fish – bowl...).

Une soixantaine de participants issus des 13 cités éducatives ont participé à cette journée.

Préparer l'évaluation de la Cité éducative - 2^{ème} étape - apport de ressources

Initialement prévue à Arras au printemps, cette 2nde étape a été transformée en production de ressources dématérialisées pour accompagner la rédaction des protocoles d'évaluation.

Les ressources numériques proposées à cette occasion sont de différentes natures :

✓ **3 épisodes de Podcast réalisés en partenariat avec le Réseau Canopé**

1er épisode : le retour d'expérience des copilotes de la cité arrageoise

Les acteurs de la Cité éducative d'Arras ont accepté de témoigner de la construction de leur protocole d'évaluation. Ce retour d'expérience visait à nourrir la réflexion des autres Cités éducatives, en favorisant l'échanges et la découverte des modes de fonctionnement entre territoires. Le podcast est introduit par Sylvie Charrière, Députée de la Seine-Saint-Denis, Présidente du comité national d'observation et d'évaluation des Cités éducatives (CNOE) et Vincent Léna, coordonateur national du programme des cités éducatives.

2nd épisode : évaluation des politiques éducatives & mesures d'impact avec Education & Territoires

Serge Pouts Lajus et Marjorie Norbis (Education & Territoires) y détaillent le contenu du protocole d'évaluation de la Cité arrageoise qu'ils accompagnent. Deux axes ont été envisagés :

- évaluation de l'efficacité, de l'efficience de la cité éducative ;
- mesure et évaluation de l'impact, en partenariat avec un laboratoire universitaire.

Podcast n°3 - Construire le protocole d'évaluation des cités éducatives, et après ?

Ce dernier épisode propose de prendre un peu de recul à la fin de cette première année de construction des Cités éducatives. En donnant la parole à Jean-Marc Berthet, sociologue et consultant, cet épisode fait un premier bilan de cette année écoulée et dresse quelques pistes pour la rentrée.

A retrouver sur le site de l'IREV

<https://www.irev.fr/thematiques/education-jeunesse-parentalite/le-tour-des-cites-educatives-hauts-de-france/evaluation-0>

Fin 2020, ces podcasts cumulaient 276 consultations.

✓ **Un outil méthodologique**

Cet outil est une check-list des questions essentielles à se poser dans la phase de construction d'un protocole d'évaluation et de suivi d'un projet éducatif. Il n'a pas vocation à être exhaustif ou prescriptif, mais à accompagner la réflexion des copilotes et chefs de projet opérationnel des Cités sur le terrain. Chaque protocole est propre au contexte et au projet local.

A retrouver sur le site de l'IREV

<https://irev.fr/thematiques/education-jeunesse-parentalite/le-tour-des-cites-educatives-hauts-de-france/evaluation>

Sur le second semestre et suite aux mouvements de personnel, il n'a pas été possible de reprendre l'animation de réseau régional des cités éducatives sur la fin d'année 2020.

L'IREV est resté néanmoins mobilisé sur le sujet, en particulier via le Réseau National des CRPV (co-pilotage du groupe de travail Education, appui à la Rentrée des Cités éducatives du 23 septembre) ou en répondant dans la mesure des disponibilités aux besoins d'informations ponctuels.



Emploi et insertion professionnelle

Suite aux travaux entamés en 2019 (dossier ressources et cycle de qualification), l'IREV a proposé au premier semestre un atelier rebond pour investir plus en détail une des thématiques prioritaires :

Atelier « Clauses sociales d'insertion » : comment renouveler le recours aux clauses sociales dans les marchés publics en faveur des demandeurs d'emploi des QPV ?

L'accès à l'emploi est l'un des enjeux forts de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers. La mise en œuvre du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain remet en lumière les clauses sociales d'insertion comme un levier pour le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Plus globalement, en 2018 les marchés publics représentent une somme de 100 milliards d'euros. Si on ajoute les contrats de délégations de services publics, on double le montant. Or l'achat public doit prendre en compte les trois volets du développement durable : l'économie, l'environnement et le social. La journée se centrera donc sur la problématique suivante : comment la commande publique peut prendre en compte le social et plus largement l'objectif de cohésion sociale ?

L'objectif de la rencontre était ainsi d'aider les acteurs de la Politique de la Ville à utiliser les achats socialement responsables comme un levier d'accès à l'emploi des publics habitant des QPV.

Animée par **Patrick Loquet, cet atelier a pris la forme d'une journée de qualification permettant :**

- Présentation juridique des dispositifs d'achats socialement responsables
- Présentation de cas pratiques et de modèles de rédaction
- Méthodologie de mise en œuvre d'une politique d'achats socialement responsables

NB : Patrick Loquet est Maître de conférences en droit, il s'est spécialisé dès 1995 dans les clauses sociales d'insertion et a contribué à leur développement par ses écrits et sa participation à des guides méthodologiques. Sa connaissance des marchés publics, des collectivités locales et de l'insertion sociale et professionnelle, lui valent une solide réputation d'expert dans le domaine des achats socialement responsables. C'est aussi un homme de terrain qui tout au long de ces vingt dernières années a travaillé dans de très nombreux territoires. »

Capitalisation du cycle consacré à l'emploi et l'insertion professionnelle

Organisé en octobre 2019 et accueilli par l'agglomération de Béthune – Bruay, le cycle de qualification visait à répondre à la question suivante : comment construire une stratégie concertée pour favoriser la sécurisation des parcours professionnels des habitants des QPV et permettre des parcours vers l'emploi sans couture ?

L'ensemble des éléments du cycle (diaporamas, synthèses, fiches d'expériences...) est accessible sous format webdocumentaire :



<https://irev.fr/thematiques/emploi-insertion-formation/cycle-de-qualification-emploi-formation-et-quartiers-0>

L'organisation d'une deuxième session du cycle consacré à l'emploi et l'insertion professionnelle n'a pu être mise en œuvre en raison de la crise sanitaire.



Egalité femmes-hommes dans les contrats de ville

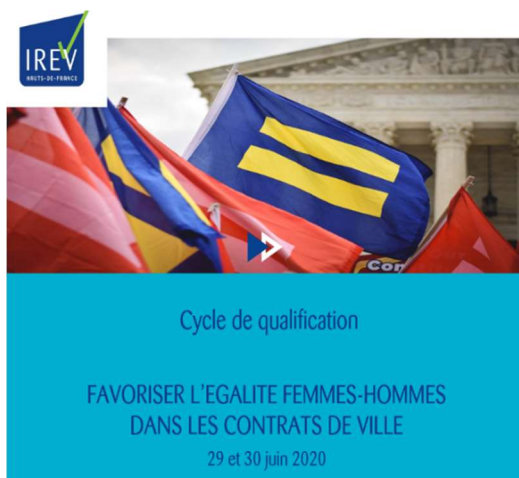
Au-delà de sa transversalité recherchée dans les contrats de ville, l'égalité femmes-hommes constitue une des mobilisations majeures de l'Etat (Grande cause du quinquennat) traduite dans la feuille de route du Président de la République. La note technique du 7 Août 2019 invite les centres de ressources à accompagner les territoires dans la mise en œuvre des budgets intégrant l'égalité femmes-hommes.

Cet enjeu nous a amené à nous positionner dans cette première phase de sensibilisation. Si l'égalité ne se traduit pas exclusivement par la mise en place d'une parité dans les actions des CV et répartition budgétaires, elle nécessite une traduction pédagogique.

De la déconstruction des préjugés à la mise en œuvre d'une approche intégrée, les apports scientifiques, les échanges de pratiques et les accompagnements méthodologiques s'avèrent indispensables.

Notre accompagnement s'est donc traduit de deux manières :

- **La mise en œuvre d'un cycle de qualification les 29 et 30 juin 2020 à Lille.**



Ce temps de qualification a permis à 25 professionnel.elle.s de s'acculturer sur ces enjeux et d'identifier l'écosystème favorable à l'égalité femmes-hommes dans les contrats de ville, indispensable à la mise en œuvre d'une politique volontariste, transversale, dont la politique de la ville peut constituer le terrain d'expérimentation.

Le public ciblé, constitué des équipes politique de la ville des EPCI ou communes et des services de l'Etat en particulier Délégués du préfet, a été touché et doit permettre une mobilisation accrue sur les différents contrats de ville des Hauts-de-France (7 contrats de ville représentés : MEL, CAVM, CAD, AMVS, CUD, CABBALR, Fourmies)

Ce cycle a été construit en collaboration avec Claudy **VOUHE**, Cheffe de projet chez « l'être égale », qui a accompagné de nombreuses collectivités à la mise en

œuvre de leur approche intégrée de l'égalité femmes-hommes en France et à l'international.

- **La sélection et la mise à disposition de ressources essentielles en ligne sur le site de l'IREV**

Si le contexte sanitaire ne nous a pas permis d'accueillir davantage de professionnels sur site, nous sommes mobilisés pour proposer un ensemble de ressources nécessaires aux enjeux d'acculturation et d'élaboration de démarches territoriales.

Nous avons donc organisé notre veille et proposé des ressources selon les champs suivants :

- ✓ Actualités,
- ✓ Ressources mobilisables pour la production de données,
- ✓ Les principales références législatives,
- ✓ Les dossiers « ressources »,
- ✓ Les rapports et guides sélectionnés,
- ✓ La vidéothèque.

<https://irev.fr/thematiques/discriminations-egalite-laicite/egalite-femmes-hommes/les-ressources-essentielles>



Prévenir les risques de discriminations dans le logement

Capitalisation et publication

Après trois cycles de qualification (2018-2019) visant à accompagner la politique volontariste des territoires et renforcer la qualification des acteurs soucieux de diminuer le risque dans le domaine du logement, l'IREV a choisi, en partenariat avec l'Union Régionale pour l'Habitat de capitaliser les enseignements pour infléchir les pratiques professionnelles et faire valoir l'exemplarité auprès d'autres encore hésitants.

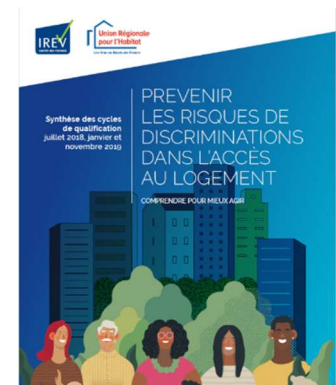
Précisons que les études nationales à travers le testing « Micado »¹ révèlent l'importance du volet pédagogique dans la lutte contre les discriminations indirectes et systémiques.

Nous avons réalisé et publié le dossier disponible au format numérique et papier (500 exemplaires), en partenariat avec l'URH.

La première partie du dossier vise à donner aux acteurs quelques repères pour appréhender la notion de discrimination et ses différentes formes de manifestation. En outre, il a vocation à permettre aux acteurs de situer leurs pratiques au regard d'un cadre légal.

La seconde partie vise à mettre en exergue un ensemble de ressources permettant de dresser un état des lieux des discriminations dans l'accès au logement quel que soit le marché. Rapports et enquêtes du Défenseur des droits, jurisprudences, testings affichent la réalité des discriminations et témoignent de la vulnérabilité de certaines populations. Une fragilité sans doute exposée au marché concurrentiel, aux impératifs de mixité sociale qui rendent plus complexe l'accès à un logement décent et selon des délais raisonnables. Le cadrage législatif permet de saisir notamment les impératifs dévolus au logement social et notamment l'objectivation et la transparence des procédures d'attribution.

Enfin, la troisième partie propose différentes pistes méthodologiques afin de sécuriser les pratiques professionnels notamment dans l'élaboration des politiques et des modèles d'attribution de logement.



« "Prévenir et lutter contre les discriminations dans l'accès au logement : Les enjeux de l'action publique" »

Afin de promouvoir cette publication et d'approfondir les réflexions menées, nous avons proposé en visio-conférence le 6 novembre 2020 un temps fort dédié mobilisant notamment Thomas Kirszbaum, sociologue, spécialiste de la politique de la ville et auteur de plusieurs recherches sur les discriminations et le logement.

¹ <https://defenseurdesdroits.fr/fr/etudes-et-recherches/2019/10/test-de-discrimination-dans-lacces-au-logement-selon-lorigine-mesurer>

Lors de ce temps fort, nous avons tenté d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes :

- ✓ Quels sont les ressorts de l'action publique en faveur du logement permettant de combattre les discriminations systémiques ?
- ✓ Les politiques publiques en faveur de la mixité sociale tiennent-elles leurs promesses ?
- ✓ Quelles sont les stratégies publiques permettant d'associer le parc privé ?
- ✓ Quels sont les leviers à renforcer pour favoriser à la fois la mixité et la mobilité résidentielle ?

Ce temps de qualification a permis de mobiliser 82 professionnels (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, services de l'Etat et associations) issus de 14 contrats de ville (CABBALR, Cambrai, CAPH, CALL, CAHC, CAD, Amvs, Grand Calais, Grand Soissons, CAPSO, CAVM, Fourmies, CU Arras, MEL).

L'ensemble des apports et des ressources diffusées est capitalisé sur une page dédiée qui propose notamment la synthèse écrite et la visioconférence en replay (chaîne Youtube) :

<https://irev.fr/thematiques/discriminations-egalite-laicite/discriminations/discriminations-et-acces-au-logement>

06

Merci pour toutes vos interventions pertinentes. Visio conférence instructive. Beaucoup de constats et de remarques en parallèle avec ma réalité de terrain en médiation, tant dans l'accès au logement, que dans leurs diverses problématiques qui me sont confiées, aussi bien en QPV que hors quartiers prioritaires. Bonne continuation. Bien à vous.

Retour de participant

06

Intéressant pour l'évaluation des contrats de ville, notamment pour montrer que les publics en difficulté arrivent de manière significative dans les quartiers.

Retour de participant

06

un grand merci pour cette conférence très riche et très dense.

Retour de participant



Renforcer l'accompagnement des territoires dans la promotion d'outils et d'expérimentations en matière d'accès aux droits à la santé



Temps d'échanges régionaux
Hauts-de-France

PREVENIR LES DISCRIMINATIONS POUR PLUS D'EGALITE EN
SANTÉ

Les 23 novembre et 7 décembre 2020
13h30 - 17h00
En visioconférence



L'IREV a accompagné les démarches initiées par la MEL sur le champ de la santé via le service « Politique ville ». Nous avons donc préparé et programmé la mise en place d'une journée régionale, en partenariat avec Migrations Santé Alsace. Le contexte sanitaire nous a contraint à dématérialiser notre événement et à scinder nos interventions en deux temps forts.

Ces journées se sont déroulées les 23 novembre et 7 décembre 2020 et ont mobilisé 169 professionnels issus de 19 territoires en contrats de ville (MEL – 76 participants, CUD, CALL, AMVS, Amiens, CABBALR, CAPH, CAHC, CAB, CAD, Saint Quentin, CAPSO, Flandres intérieure, Pays des Sablons, 3 rivières, Le Quesnoy, Flandres Lys, Pévèle- Carembault, CUA).

Le public était composé pour une large part de collectivités (communes, interco, départements), d'associations et de services de l'Etat.

Le programme construit a permis d'aborder les questions suivantes :

- ✓ Qu'est-ce qu'une discrimination ?
- ✓ Quels sont les risques de discriminations identifiés dans le domaine de la santé ?
- ✓ Quels en sont les conséquences sur la santé mentale ?
- ✓ Quels leviers pour prévenir et agir ?
- ✓ Comment concilier prise en compte des spécificités et égalité de traitement ?

Pour réaliser cet accompagnement, nous nous sommes appuyés sur le guide national « Vers plus d'égalité en santé » réalisé par Migrations santé Alsace et sur la présentation d'expériences pour prévenir les discriminations en santé.

Nous avons capitalisé l'ensemble des outils et interventions et proposé une page dédiée sur notre site permettant aux professionnels d'accéder aux contenus :

- ✓ Programme
- ✓ Vidéos-replay
- ✓ Bibliographie
- ✓ Supports d'interventions

<https://irev.fr/thematiques/discriminations-egalite-laicite/discriminations/prevenir-les-discriminations-pour-plus>

« Innovation sociale et participation des habitants, une responsabilité partagée » (entre financeurs du secteur public et philanthropique/privé et porteurs de projet)



Les différentes réformes conduites sur la politique de la ville et notamment la loi « Ville et cohésion urbaine » de février 2014, ont réaffirmé la nécessité de renforcer le lien social, la place des habitants et le rôle des associations.

Avec Mines d'idées, la Fondation de France a elle aussi expérimenté de nouveaux modes de faire destinés à susciter et mieux accompagner les initiatives citoyennes. Les enseignements de la démarche plaident notamment pour une

approche renouvelée du rapport entre institutions et porteurs de projet.

Fort de ce constat et du travail réalisé en 2019 sur les initiatives citoyennes, l'IREV a proposé de constituer un groupe de travail chargé de définir les axes de progrès pour changer le rapport qu'ont les institutions publiques aux citoyens des QPV et à leur participation.

Le groupe devant refléter une diversité de situation, il a été décidé de composer ce groupe en articulant les dimensions régionales et locales et la diversité des acteurs. 11 personnes reflétant ce panorama des acteurs locaux ont pu rejoindre cette réflexion représentant l'Etat, Région, département, EPCI, Commune, acteurs associatifs et citoyens.

Le groupe s'est réuni à 4 reprises en visio conférence pour élaborer une grille d'analyse des initiatives citoyennes puis, à l'aide de cette grille, auditionner 4 porteurs de projets. Avec la matière recueillie, le groupe pourra rédiger un texte de cadrage (le manifeste) qui sera présenté publiquement lors d'une rencontre régionale en 2021.

II Territoires en transition

Cet axe a vocation à permettre aux acteurs locaux une vision prospective sur le devenir des quartiers en abordant particulièrement les transformations écologiques, sociales et urbaines, en s'appuyant sur les leviers que constituent les projets de renouvellement urbain, la dynamique régionale de la troisième révolution industrielle (REV3) et l'actualité législative sur les mobilités.

Initialement les actions envisagées comprenaient deux volets :

- 1- Cycle de qualification sur l'articulation entre la troisième révolution industrielle (Rev3) et Renouvellement urbain, donnant lieu à une capitalisation sous forme de webdocumentaire
- 2- Cycle de rencontres « prospective ».

Compte tenu du contexte sanitaire et des évolutions au niveau national, il a été décidé de procéder à une fusion des actions prévues sur ce dossier : sous le titre de « Quartiers en transition » comprenant un programme de rencontres démarrant en fin d'année 2020 et se poursuivant sur l'année 2021.

Les temps de pilotages envisagés ont suivi cette transformation avec un comité de pilotage « Rev3 – RU » devenu copil « Quartiers en transition »



Des travaux engagés sur le volet REV3 et Renouvellement Urbain

La Région Hauts-de-France a actualisé en septembre 2017 un référentiel de la Troisième révolution Industrielle (Rev3). Ce document de portée générale est complété par des référentiels spécifiques comme celui Renouvellement urbain-Troisième révolution industrielle qui fait écho aux transformations que vont connaître de nombreux quartiers de la région et qui recouvriront les domaines d'applications possibles de Rev3 (bâtiments rénovés ou reconstruits, équipements et espaces publics, accessibilité, circulations, liens avec le reste de la ville et mobilité, développement économique et services aux habitants).

En diffusant largement le référentiel, en assurant sa bonne compréhension et en soutenant l'animation de la démarche Rev3, l'objectif est de connaître les besoins et les appétences des territoires afin de les encourager au pilotage de projets RU-Rev3 et d'enrichir le référentiel de nouvelles fiches-projets capitalisant les expérimentations menées en région.

Initialement le cycle avait été pensé autour de trois journées RU-Rev3 afin de croiser des expériences régionales voire nationales afin de rendre lisible le référentiel (son intérêt, ses opportunités, etc.), d'inciter les acteurs à s'en saisir et de les outiller en éclairant les différents leviers à activer, les opérations à mettre en œuvre, avec quels partenaires, etc.

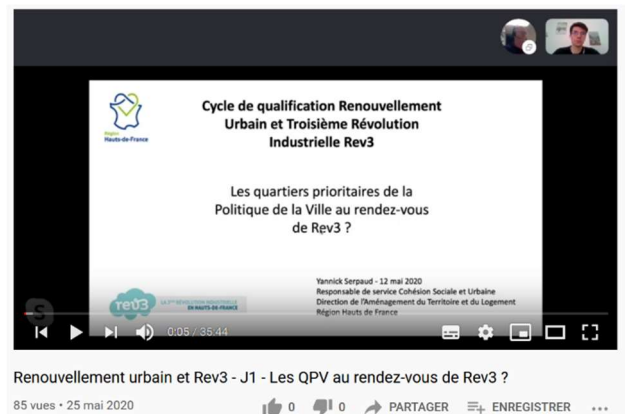
Ces journées recouvriraient trois objectifs incontournables du règlement de l'ANRU :

- Favoriser la mixité fonctionnelle et consolider le potentiel de développement économique,
- Viser l'efficacité énergétique et contribuer à la transition énergétique,
- Réaliser des aménagements et des programmes immobiliers de qualité prenant en compte les usages, les enjeux de gestion et de sûreté et anticipant les évolutions et mutations futures.

Compte tenu du contexte sanitaire, les rencontres prévues ont été reportées et des entretiens individuels ont été réalisés par visioconférence afin d'alimenter un webdocumentaire diffusé au mois de mars 2021.

Deux interviews ont été réalisées :

- Une première nous rappelant l'urgence écologique avec un focus plus particulier sur la région Hauts de France – Alexis Montaigne du CERDD ;
- Une seconde a permis une présentation du référentiel TRI et RU, démontrant ainsi en quoi ce dernier répond aux enjeux de l'urgence écologique – Yannick Serpaud, COSUR Région des Hauts de France.



Une évolution du cycle liée au contexte sanitaire aux nouvelles priorités nationales

La nouvelle feuille de route définie par Nadia Hai, ministre déléguée à la Ville, pose les nouvelles ambitions stratégiques pour la Politique de la ville qui s'articule autour de trois priorités que sont l'emploi, l'éducation et le renouvellement urbain.

Ainsi, il est précisé que la troisième priorité définie, qui concerne le renouvellement urbain, devra être davantage orientée vers la transition écologique.

Au travers de ce programme et de sa nouvelle feuille de route, l'Etat porte l'ambition forte de surmonter les effets de fracture et de faire de la transition une véritable opportunité dans le cadre des projets opérationnels de renouvellement urbain.

En complément, les quartiers prioritaires apparaissent comme une cible territoriale prioritaire du plan de relance. Dès le mois de novembre 2020, l'Etat s'est en effet engagé pour que les habitants des quartiers prioritaires puissent bénéficier « très concrètement » des financements prévus.

Ce plan exceptionnel se concentre sur « les secteurs structurants et porteurs d'emplois, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en renforçant la cohésion sociale et territoriale ».

De ce fait, la mise en œuvre de certaines mesures, notamment la rénovation énergétique des bâtiments publics de l'Etat, (avec une volonté d'engager des chantiers dès le début de l'année 2021), ou encore celle des logements sociaux devra intervenir en priorité dans les quartiers politique de la ville « pour une relance juste et durable ».

Compte tenu de cette actualité, le cycle a été repensé autour des « Quartiers en Transition » avec l'ambition de réaliser 7 rencontres sur des demi-journée afin d'aborder l'ensemble des thématiques que sous-tend ce sujet pour les quartiers prioritaires :

- Rencontre 1 : "Le renouvellement urbain à l'épreuve des changements climatiques"
- Rencontre 2 : " Entre transition agroécologique et évolution des modes de consommation, accompagner les quartiers prioritaires vers l'alimentation durable "
- Rencontre 3 : "La place de l'économie / la mutation de l'économie dans l'aménagement de demain"
- Rencontre 5 : "Se loger demain : de la précarité énergétique au logement vertueux"
- Rencontre 6 : "Des matières premières épuisables : comment intégrer l'économie de la circularité dans les quartiers prioritaires"
- Rencontre 7 : "Renouveler la ville : reconstruire la ville sur la ville face aux enjeux démographique et de limitation de l'étalement urbain ?"



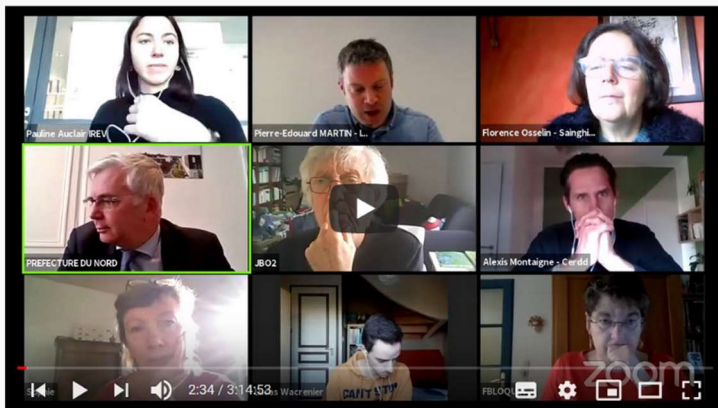
Le renouvellement urbain à l'épreuve des changements climatiques" - cycle « Des Quartiers en transition » #1

Cette première rencontre à laquelle **Jean Jouzel**, climatologue et ancien vice-président du GIEC, s'est associé, s'est tenue en visio-conférence le 20 novembre. Les objectifs étaient notamment de :

- Sensibiliser à la démarche Rev3 et le levier qu'elle constitue en matière de transition pour les quartiers en renouvellement urbain ;
- Partager l'état du climat et proposer des exemples de ses effets sur la région des Hauts de France ;
- Échanger sur des réponses opérationnelles pensées sur le modèle de la résilience permettant de s'adapter à ce phénomène ;
- Proposer des processus de mise en œuvre de dispositifs de sensibilisation et d'implication des habitants.

La rencontre a rassemblé en direct une centaine de participants (86 maximum en simultané sur zoom et 15 vues en direct sur Youtube), on compte 223 vues de la vidéo en replay.

Les publics mobilisés sont pour une majeure partie les collectivités (EPCI, communes, Région), les bureaux d'études et agences d'urbanisme puis les services de l'Etat, associations et bailleurs.



[Replay] Visio-conférence : Des quartiers en transition - Rencontre n°1

223 vues • Diffusée en direct le 20 nov. 2020 3 0 PARTAGER ENREGISTRER ...

d'urbanisme et bailleurs sociaux.

24 territoires en contrat de ville ont été touchés par cette action.

Le format en visio conférence ainsi que la thématique et l'intervention de Jean Jouzel ont permis de diffuser l'évènement à un public diversifié en majorité issu des collectivités locales, bien au-delà des acteurs de la politique de la ville (28 acteurs de la PV, 114 acteurs du droit commun notamment services développement durable / transition) mais aussi des associations, services de l'Etat, bureaux d'études et agences

III Le Pilotage et l'animation territoriale de la Politique de la ville



« Politique de la Ville » : initiation, sensibilisation

Ce module de sensibilisation (3h) au déroulé pédagogique construit et partagé par l'équipe peut être décliné à la demande sur les territoires et selon le profil du public ciblé. Il retrace les 40 ans de la politique de la ville, dresse un panorama actualisé en Hauts-de-France (Contrats de ville, géographie prioritaire) et peut être assorti de zooms sur des enjeux spécifiques et actuels.

Publics cible :

- élus, partenaires, services de droit commun,
- réseau politique de la ville : référents politique de la ville, têtes de réseaux (notamment associatives), professionnels en prise de poste,
- étudiants en formation initiale ...

Modalités : le module est mobilisable gratuitement pour les adhérents et les établissements d'enseignement supérieur. Sa mise en œuvre est assurée par l'équipe en fonction des disponibilités.

Réalisations 2020 :

- Une séance de sensibilisation le 21 janvier 2020, réunissant 12 participants en majorité d'associations porteurs de projet dans le cadre des contrats de ville.
- Une séance de sensibilisation à **l'évaluation du contrat de ville** pour la commission politique de la ville du conseil municipal de Wattignies (10 **élus**) le 26 septembre.



Animations de réseaux des professionnels en Hauts-de-France

- Du Réseau des chefs de projet Politique de la ville au réseau des Pilotes des contrats de ville** : en fonction de l'actualité nationale et régionale, et des disponibilités, il est proposé chaque année d'organiser cinq rencontres dédiées aux chefs de projet, localisées dans chacun des départements des Hauts-de-France.

Ces réunions de réseaux ont été transformées en réunions consacrées aux pilotes des contrats de ville (EPCI ou communes pilotes), services de l'Etat (SGAR, MPVEC et DDCS et délégués du Préfet) et Région Hauts-de-France (service COSUR). L'ordre du jour est défini en fonction des remontées de terrain pour identifier les problématiques à aborder et en fonction de l'actualité nationale ou locale.

Le contexte sanitaire a conduit à revoir les modalités d'organisation, en passant par la visio conférence et en proposant, à chaque fois, 2 dates de réunion par session afin de pouvoir toucher un maximum de territoires.

Calendrier, sujets abordés et public touchés

NB : chaque séance a permis de communiquer sur le programme IREV et ses réajustements afin d'informer et mobiliser les territoires.

30 avril et 5 mai	Quels sont les impacts de la crise sanitaire dans les quartiers Politique de la ville, les difficultés rencontrées et les solutions trouvées ? Quels premiers enseignements pouvons-nous tirer de cette situation inédite ? Quelle adaptation envisager pour les orientations des programmations du contrat de ville (2020 / 2021) ?	35 participants
28 et 29 mai	Préparation de l'été Adaptation de la programmation 2020	21 participants
23 et 24 juin :	Préparation de la programmation 2021 des contrats de ville.	25 participants
22 et 29 octobre	Les actualités des appels à projets (Quartiers d'automne, quartiers solidaires, Contrat de ville, Nos Quartiers d'été) Plan de relance et quartiers prioritaires Autres points dont les Cités de l'Emploi (le 29/10)	22 participants

27 Contrats de ville touchés par cette action :

- ✓ Nord : CAPH, CAD, AMVS, CAVM, Caudry, Flandres Intérieure, CCCO, CUD, MEL
- ✓ Pas-de-Calais : CABBALR, CALL, CAHC, CAB, Grand Calais, Capso, CU Arras,
- ✓ Aisne : Château-Thierry, Laon, Saint-Quentin, Grand Soissons
- ✓ Somme : Amiens
- ✓ Oise : CA Beauvais, Compiègne, Sablons, Pays Noyonnais.

- **Réseau chefs de projets Renouvellement urbain : 28 janvier 2020 et 9 décembre 2020**

Le 28 janvier 2020 à l'IREV (10 participants) pour partager l'actualité des projets de renouvellement urbain en région et la préparation du programme IREV

Le 09 décembre 2020 en visio (10 participants) pour échanger sur :

1. Actualités nationales et régionales (délibération réserve de performance) ;
2. Appel à projets Quartiers Fertiles (suite à l'annonce des 27 lauréats de la première tranche) avec les retours d'expérience de lauréats et les perspectives de travail des autres territoires ;
3. Tour d'horizon de l'avancement des PRU sur les territoires et questionnements spécifiques : • Impact de la crise sanitaire sur le calendrier ; • Participation des habitants en temps de crise sanitaire : retours d'expériences ;

- **Réseau des Ateliers Santé ville** : Le réseau s'est réuni deux fois au 1^{er} semestre, en dématérialisé.
 - Le 28 avril avec des retours d'expériences et témoignages sur « La crise sanitaire et le confinement : impact pour les habitants et effets sur l'action des ASV » et la préparation du déconfinement (6 ASV participants);
 - Le 25 juin sur la gestion du déconfinement et les perspectives du 2nd semestre (9 ASV participants).



Valeurs de la République et Laïcité

L'IREV continue de contribuer au déploiement régional du Plan de formation « Valeurs de la République et Laïcité ». Cette mobilisation s'est traduite en 2020 par :

- La contribution à l'animation du réseau des formateurs « VRL » avec le SGAR et FACE MEL chargé de l'organisation du déploiement à raison de 2 rencontres par an ;
- La diffusion d'informations et de ressources et l'orientation des publics en demande de formation,
- La mobilisation de l'équipe : Ingrid Dequin et Morgane Petit ont ainsi suivi la formation de formateurs (3 jours) en juillet 2020 en vue de leur habilitation (jury en 2021).

IV Participation aux réseaux nationaux



Réseau national des CRPV et lien à l'ANCT

L'IREV s'inscrit dans le cadre du Réseau national des centres de ressources Politique de la ville.

En 2020 le Réseau national s'est doté d'un programme d'actions visant à rendre plus lisibles les travaux du réseau auxquels contribuent les équipes à travers des groupes de travail inter-métiers permettant l'échange de pratiques et de méthodes voire la co-production entre CRPV.

L'IREV est ainsi engagé dans les groupes de travail suivants :

- Education - Cités éducatives (co-pilote avec Cité Ressources, CRPV en PACA)
- Développement économique et emploi
- Egalité femmes-hommes
- Information – documentation – communication (veille et diffusion d'informations notamment Scoop-it Politique de la Ville)
- Participation citoyenne (co-pilote avec Labo-Cités et ORIV)
- Prévention des radicalités (CRPRS – co-pilote avec ORIV)
- Renouvellement urbain (co-pilote avec Labo Cités, en émergence)
- Santé
- Transitions

Parmi les réalisations de ces groupes de travail, citons :

- ✓ l'appui à l'organisation de la rentrée des Cités éducatives (23 septembre 2020) saluée par la Ministre en charge de la Ville : <https://youtu.be/4bc8UO9-nzY>,
- ✓ la refonte du site internet dédié à la participation citoyenne « Y aller par 4 chemins »,
- ✓ l'échange de pratiques sur les actions de qualifications à mener dans les différents champs concernés, la mobilisation des publics et les partenariats mobilisables,
- ✓ la contribution aux réflexions sur le plan de relance (cf. infra),
- ✓ l'alimentation quotidienne du panorama de presse Politique de la ville (Scoop it) - 10614 vues en 2020



L'animation nationale des CRPV menée par l'ANCT a été adaptée en 2020, ainsi les CRPV ont participé à :

- Des réunions initiées par l'ANCT pendant le confinement avec les différents réseaux de professionnels (IRDSU, Amadeus, ANDP) visant à partager l'actualité des territoires, croiser les analyses de la situation des quartiers en période de crise sanitaire, partager les informations sur les réponses publiques mobilisables (2 réunions par mois) ;
- Des groupes de travail visant à alimenter les réflexions sur la préparation du plan de relance afin que les mesures bénéficient aux quartiers politique de la ville (l'IREV a contribué à 4 groupes de travail sur 6). Les propositions du Réseau sont accessibles en ligne : <http://www.reseau-crpv.fr/les-propositions-des-centres-de-ressources-pour-le-plan-de-relance-pour-les-quartiers-prioritaires-de-la-ville/> ;

- Les réunions du Comité d'animation nationale ont été dématérialisées et le regroupement des équipes décalé à janvier 2021.

Les directions de CRPV se sont réunies très régulièrement en cette année particulière : les modalités de réunions à distance ont ainsi permis d'échanger sur l'actualité des quartiers et de la politique de la ville, les modalités de travail au sein des CRPV... Ces réunions ont également permis de rédiger collectivement 2 contributions :

- L'impact de la crise liée au COVID-19 sur les habitant.e.s des quartiers prioritaires de la Politique de la ville, avril 2020, <http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2020/04/2020-04-07-Limpact-de-la-crise-sanitaire-sur-les-habitant.es-des-QPV.pdf>
- « Quartiers populaires, politique de la ville et Covid-19 : des enseignements à tirer de la crise pour l'avenir », déc. 2020, en réponse à l'appel à contributions annuel de l'ANCT.

L'IREV assure également le co-pilotage et le suivi éditorial du site portail du Réseau des CRPV avec la directrice de Labo Cités (CRPV Auvergne – Rhône Alpes) : www.reseau-crpv.fr



Réseau RECI

L'IREV participe également aux travaux du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) depuis 2005. Le Réseau RECI a pour vocation de favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine. Il est soutenu par l'ANCT, le ministère de l'Intérieur et la Commission Européenne.

Les travaux portent sur deux axes complémentaires :

- capitalisation et diffusion des ressources documentaires (base de données bibliographiques mutualisée <http://biblio.reseau-reci.org>, alimentation du Portail européen sur l'intégration : <https://ec.europa.eu/migrant-integration>), Scoop-it Intégration, prévention des discriminations ;
- ✓ production de connaissance (notes, « point de vue sur »), capitalisation d'expériences et mise en débat (séminaires nationaux) disponibles sur www.reseau-reci.org.

En 2020, le Réseau a ouvert un nouveau chantier de réflexion portant sur les **Discriminations ethno raciales dans le champ scolaire**.

Alors qu'un portage conjoncturel de la prévention des discriminations peut induire des difficultés à appréhender les discriminations pour le service public, des expérimentations territorialisées à caractère innovant, se mettent en place avec l'ambition de répondre de manière globale aux inégalités.

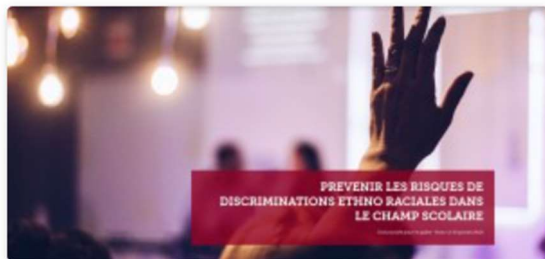
- ✓ **Un séminaire « fermé » a été réalisé le 30 janvier 2020 et a permis de réunir une quarantaine de professionnels.**

Afin d'engager les réflexions, le Réseau RECI s'est ainsi entouré de chercheurs experts dans ce domaine et de professionnels de la prévention et de la lutte contre les discriminations pour croiser les regards. Le caractère « fermé » du séminaire a permis de libérer la parole des participants.



La restitution de ce travail a été mise en valeur au sein d'un **web documentaire** permettant de bénéficier des apports scientifiques et de retours d'expériences territoriales pour mieux s'investir sur ce champ (**765 vues**).

Ce support permet d'accéder à :



- ✓ Bibliographie
- ✓ Reportage vidéo
- ✓ Supports de diffusion
- ✓ Synthèse du séminaire

Suite à cette première approche dans les réflexions menées en matière de lutte contre les discriminations ethno raciales, les travaux se sont poursuivis par l'étude des phénomènes de ségrégation scolaire.

En effet, parmi les apports scientifiques recueillis, ceux de Madame Barbara FOUQUET-CHAUPRADE permettent d'énoncer que les phénomènes de ségrégation scolaire sont susceptibles de mettre en jeu des processus de discriminations ethno raciales, d'ordre systémique.



Pour approfondir cette réflexion, le réseau RECI a mené un travail de **benchmark**, et s'est donc intéressé aux expérimentations nationales et internationales ayant eu lieu dans ce domaine.

L'ambition est d'amener un éclairage suffisant sur les initiatives pour en dégager des leviers d'action permettant de lutter contre les processus de discriminations ethno raciales.

[Accéder au webdocumentaire](#)

Le Réseau RECI a également accompagné la Préfecture des Hauts-de-France dans l'organisation du comité de pilotage « Intégration » en septembre 2020.

V Information, documentation, communication

En 2020, l'IREV a accueilli une stagiaire en 3^{ème} année de Licence Information et documentation afin de l'accompagner dans sa réflexion concernant l'amélioration de ces outils d'information et de documentation numérique et faire des propositions d'ajustements. La mission de stage s'est concrétisée à travers l'envoi d'une enquête sur les usages numériques et les pratiques d'information professionnelles des usagers de l'IREV (principalement des chef.fes de projet Politique de la ville de la région Hauts-de-France). L'IREV a récolté près de 50 réponses. Un rapport d'enquête contenant les résultats, leur analyse et des préconisations a également été rédigé. Certaines de ces propositions ont déjà été mises en œuvre en 2020.



Animation du site internet :

L'information des publics via le site internet comprend :

- Une alimentation régulière du site en fonction de l'actualité et des travaux de l'IREV,
- La rédaction et la diffusion d'une lettre d'information mensuelle, reprenant les articles figurant en rubrique "actualités" ou pages thématiques,
- Occasionnellement des lettres d'informations thématiques (à l'occasion des événements régionaux tels les Pop-Up).

Cette information et diffusion d'information nécessite une veille informationnelle quotidienne via le Club de Veille (Réseau National CRPV) et flux RSS ainsi qu'une participation active à l'alimentation des panoramas de presse avec les Réseaux nationaux (CRPV et RECI).

En 2020, le site internet connaît une fréquentation quelque peu inférieure à 2019 :

- 9988 visiteurs dont 7978 nouveaux visiteurs à l'année, soit une moyenne de 832 visiteurs par mois.
- 18910 sessions d'une durée moyenne de 03:11 minutes correspondant aux visites individuelles qu'un utilisateur fait sur le site internet, une session étant définie comme l'ensemble des interactions d'un utilisateur dans un laps de temps donné sur votre site web.
- 57 020 pages ont été consultées sur le site internet en 2020.
- Les contenus thématiques de l'IREV sont les plus consultés succès (13643 pages consultées en 2020 soit 23% de la fréquentation, dont près de la moitié sur la thématique « discrimination diversité laïcité »), suivis de la rubrique Actualité dont la fréquentation est drainée par la newsletter mensuelle. La rubrique des offres d'emplois continue d'attirer des visiteurs réguliers (6096 consultations), suivie de la rubrique Territoires qui recense également les appels à projets (5398), puis des informations générales sur la structure (2273).
- 3307 téléchargements. Un chiffre en baisse dû au grand nombre de documents disponibles sur la base documentaire et non plus sur le site de l'IREV.



Un outil numérique pour la capitalisation des évènements de l'IREV : le webdoc

Lancé fin 2017, le "webdoc" est un fichier numérique multimédias permettant de construire un document à la fois pédagogique et dynamique. L'outil utilisé pour réaliser ces documents est Adobe Spark, une application gratuite de création de contenu numérique. Le premier webdoc a été réalisé dans le cadre de la MasterClass Citoyenne et compte, fin 2020, 1100 vues (pour 844 en janvier 2019). Désormais l'IREV propose 5 webdocs dont :

- « Avenants au contrat de ville » : un document interactif visant à aider les territoires sur la réalisation des avenants aux contrats de ville (554 vues)
- « L'esprit d'entreprendre » (1200 vues)

En 2020, l'IREV a réalisé deux nouveaux webdoc :

- [« Les quartiers en transitions »](#) (770 vues)
- [« Construire des parcours professionnels sécurisés pour les habitants des QPV »](#) (153 vues).



La newsletter

Chaque mois, l'IREV diffuse une lettre d'informations électronique recensant les nouveaux articles publiés sur son site internet (actualités de l'IREV, régionales et générales, documentation, agenda et offres d'emploi).

En 2020, l'IREV a publié 12 lettres d'informations.

Chaque mois en moyenne, il y a 355 lecteurs de la newsletter, ce qui signifie une légère baisse par rapport à 2019 où l'on comptait 373 lecteurs en moyenne.

En 2020, on compte en moyenne 2002 destinataires réels par mois (contre 2389 en 2019),

Chaque mois, les articles concernant l'IREV remportent un franc succès, suivies des actualités régionales (en particulier les offres d'emplois et les financements), puis les grandes annonces nationales.

En complément d'informations, tous mailings confondus de l'IREV (61 envoyés en 2020), le taux d'ouverture des mails est de 22.32 % et le taux de clic sur les liens et articles dans ces mails est de 5.22 %, il y a également 0.12% de désinscriptions. Bien qu'il y ait un nombre moins important de lecteurs, les taux d'ouverture et de clics de la newsletter sont sensiblement les mêmes qu'en 2019.

A savoir qu'en Europe en 2020, le taux moyen d'ouvertures des campagnes emailing via l'outil sendinblue s'élève à 25.85 %, et le taux de clics est de 1.27%, ce qui situe l'IREV au-dessus de cette moyenne.



Espace doc

En 2020, le travail de « désherbage » et réagencement du centre de documentation a été poursuivi pour faire de cet Espace doc un lieu de ressources plus pertinent, pratique et ouvert. L'année 2020 a permis notamment la poursuite du tri et réaménagement des archives afin de gagner en espace.

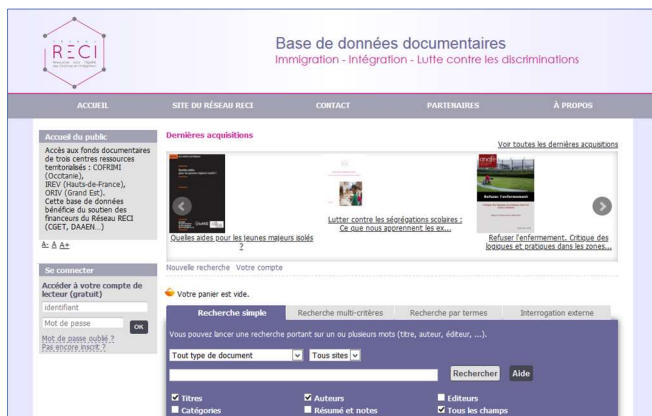
En 2020, les activités régulières liées à la documentation ont continué :

- L'alimentation de l'Espace doc (périodiques, rapports, publications et nouveaux ouvrages) et sa promotion via les outils de communication numérique de l'IREV ;



Conséquence de la crise sanitaire, la promotion des ressources en 2020 s'est essentiellement concentrée sur les outils numériques de l'IREV.

Les emprunts de documents ainsi que les visites pour demandes de documentation ont également été moindres, suite aux confinements et au télétravail mis en place pour lutter contre la COVID-19. On enregistre donc une quinzaine de demandes documentaires et 41 emprunts en 2020.



La base de données documentaire mutualisée au sein du Réseau RECI (<http://biblio.reseau-reci.org>), est l'outil de référence de gestion de notre espace doc, à la fois physique et numérique. Cette base est alimentée par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Une veille informative et documentaire permet d'optimiser l'alimentation de la base de données et est mise à profit pour le portail européen sur l'intégration. L'ensemble des membres du réseau contribue à cette activité de veille.

L'administration de la base de données est assurée par l'IREV et l'ORIV (centre de ressources Politique de la ville du Grand-Est) dans le cadre de leur collaboration au sein du réseau RECI, tout comme l'assistance.

En 2020, la base de données documentaire en ligne a reçu **11038 visites de sa page d'accueil** (contre 5938 en 2019). La mise en place des statistiques de consultation via le logiciel de gestion documentaire donne des éléments d'informations complémentaires :

- Nombre de sessions (nombre de visites, quelle que soit la « page » consultée) : 77953 en 2020 (94812 en 2019)
- Nombre de consultations des notices via le permalink (lien précis et pérenne d'une notice, ce lien peut être placé dans une bibliographie par exemple ou être accessible via les moteurs de recherche) : 26093 consultations en 2020 (près de 43328 sur l'année 2019)

- 12488 documents numériques consultés (9825 en 2019).

169 notices ont été réalisées en 2020 pour les seuls documents concernant le fonds documentaire de l'IREV.

On notera qu'afin d'augmenter la qualité du service rendu, la base de données permet désormais le stockage grande capacité des documents numériques, ce qui permet par voie de conséquence d'augmenter la consultation des documents numériques.



Les panoramas de presse

Depuis 2014, les chargé(e)s d'information et documentation du réseau national des centres de ressources Politique de la ville (RNCRPV) alimentent un panorama de presse, via Scoop-it : www.scoop-it/actu-politiquedelaville

Cet outil propose de l'actualité en continu, sélectionnée grâce à la veille partagée de 19 centres de ressources (via le Club de veille et l'outil de veille Diigo) pour informer rapidement sur les politiques publiques territoriales de cohésion urbaine et sociale, sur l'ensemble du territoire français. L'alimentation du scoop-it se fait à tour de rôle entre les différents chargés d'info-doc des centres de ressources. L'IREV a géré le scoop-it en avril. Le scoop-ip des CRPV totalise 10614 vues en 2020.

Le Réseau RECI alimente également son panorama de presse sur l'actualité nationale de l'immigration, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations sous scoop-it depuis 2015 : www.scoop.it/immigration-integration-lutte-contre-les-discrimination/



Les réseaux sociaux

La chaîne Youtube de l'IREV

Depuis 2018, l'IREV a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux avec la création d'une chaîne Youtube IREV CRPV Hauts-de-France.

<https://www.youtube.com/channel/UCBcW0EzP86gEuNFVjikTOxg>

Cette initiative permet au centre de ressource d'élargir son panel d'outils de diffusion d'information, en y intégrant des fichiers vidéos, permettant les retransmissions de journées régionales.

En 2020, 8 nouvelles vidéos ont été postées sur cette chaîne Youtube. Compte-tenu de la crise sanitaire, la vidéo est un support indispensable et privilégié pour la rediffusion des visio-conférences et la création de contenus interactifs. L'IREV publie sur cette chaîne chacune des visio-conférences ouvertes au public organisé, elle se sert également de l'outil pour réaliser des « live ».

La chaîne YouTube est passée de 133 abonnés en fin 2019 à 188 abonnés fin 2020.

Le média vidéo étant devenu incontournable, l'IREV intègre dans sa réflexion sur ses outils de capitalisation pour 2020 le développement de vidéos courtes à diffuser sur cette chaîne.

Twitter



Rapport d'activités 2020

Outil privilégié de communication et de partage d'informations des décideurs et journalistes, la présence de l'IREV sur ce réseau est indispensable, notamment pour la réalisation de sa veille. Le compte twitter @irev_hdf a émis 119 tweets en 2020 et augmente progressivement son nombre d'abonnés avec 374 abonnés en 2020 soit +27% (295 abonnés à la fin 2019).

Par ailleurs, 72 sessions du site internet ont été générées à partir de tweets.

Au titre du réseau RECI, l'IREV est également en charge de l'animation du compte twitter EWSI France (@EWSIFrance), depuis septembre 2015, dans le cadre de la participation du réseau RECI à l'alimentation du Portail Européen sur l'intégration (<https://ec.europa.eu/migrant-integration/>). Depuis 2019 s'est ajoutée l'alimentation d'une page Facebook EWSI France.

Linkedin

Linkedin, réseau social à visée professionnelle, permet à l'IREV de conforter sa communication de réseau, en donnant à voir les cycles et événements qu'il anime. L'outil permet également de diffuser l'information à une cible qualifiée, car cible de professionnels, en complément de son site internet et son compte twitter, pour une meilleure visibilité.

L'IREV dispose d'une page professionnelle "IREV, centre de ressources politique de la ville Hauts-de-France" (<https://www.linkedin.com/company/25030530/>) ainsi qu'un compte appelé "IREV Communication" (<https://www.linkedin.com/in/irev-communication-4853a714a/>).

Un effort important du développement de ce réseau social clé pour l'IREV a été réalisé depuis 2019. Cet effort est poursuivi et contribue au développement d'une plus grande communauté active sur ces modes de communication.

En effet, concernant la page Linkedin « IREV centre de ressources Politique de la ville », on compte désormais 1014 abonnés à la page Linkedin (pour un peu plus de 300 abonnés à la fin de l'année 2019).

Concernant le compte IREV Communication, il comptabilise à la fin 2020 plus de 1300 relations et Contre (727 relations et 1372 abonnés en 2020 soit + 89 %)

Linkedin a généré 181 sessions sur le site en 2020, un réflexe qui a augmenté depuis 2019 (86 sessions).



Communication

Afin d'asseoir son rayonnement régional et de s'assurer une bonne communication autour de ses actions, l'IREV travaille également sur :

- les relations presse à l'occasion des événements phares (Pop-Up),
 - la présence sur les réseaux sociaux (twitter et LinkedIn),
 - la promotion de l'IREV auprès des organismes de formation (interventions en formation initiale Master 2 sciences politiques, urbanisme, développement local, établissements de formation en travail social),
 - le développement des partenariats avec les acteurs de proximité.
- En 2020 : refonte de la plaquette pour un visuel plus attractif.



L'équipe - contacts

Morgane Petit, directrice
m.petit@irev.fr

Pierre-Edouard Martin, directeur adjoint
pe.martin@irev.fr

Kadidja Benbekhti Hafas, responsable administrative et financière
contact@irev.fr - 03 20 25 10 29 (standard)

Cindy Guillotte, chargée de mission information - documentation - communication
c.guillotte@irev.fr

Ingrid Dequin, chargée de mission Politique de la ville - prévention des discriminations
i.dequin@irev.fr

Pauline Auclair, chargée de mission Politique de la ville - renouvellement urbain cadre de vie
pauclair@irev.fr

Maïta Giraldi, chargée de mission Politique de la ville - cohésion sociale - éducation
m.giraldi@irev.fr

Horaires et accès

Ouverture du lundi au vendredi
9h-12h30 et 14h-17h30

Adresse
33 boulevard Paul Painlevé, bâtiment Arbrebœuf
7^{ème} étage, 59000 Lille

Téléphone standard
03 20 25 10 29

Métro : Porte de Valenciennes ou Grand Palais
Bus : G Lyon lignes 18 et 50
Ville : Sous-Habité ou Auberge de jeunesse
Garage à vélo au rez-de-chaussée du bâtiment
Stationnement payant autour du bâtiment

Suivez l'IREV sur les réseaux sociaux !

-  **Twitter** : IREV - HdF
-  **LinkedIn** : IREV - centre de ressources Politique de la ville en Hauts-de-France
-  **Youtube** : IREV CRPV Hauts-De-France

IREV
Centre de ressources
Politique de la ville
Hauts-de-France

Retrouvez les actualités de la politique de la ville et les ressources de IREV ainsi que son agenda et les offres d'emploi en région sur www.irev.fr





Conception graphique : veroniquebaptiste / Crédits : DR, Adobe Stock, Shutterstock

Ressources humaines

Instance de représentation du personnel :

Le comité technique de l'IREV, instance chargée du dialogue social au sein de l'IREV a été élu en décembre 2019 et les premiers travaux ont très vite porté leurs fruits dans l'élaboration d'un cadre de travail adapté et bienveillant au sein de la structure.

Le comité technique a ainsi pu élaborer un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels et fournir un cadre au télétravail, deux axes de travail ayant permis à l'équipe de passer le cap du confinement en mars, puis de se doter de nouveaux protocoles et outils en maintenant un dialogue social afin d'aboutir à la situation la plus confortable possible compte-tenu des incertitudes de la crise sanitaire.

Le comité technique a également joué son rôle de transmission d'informations sur la politique de ressources humaines ainsi qu'un rôle d'alerte sur les aspects de carrière comme la mise à jour de la grille salariale.

Montée en compétences et formation

Chaque agent a pu bénéficier en 2020 d'au moins un temps de formation professionnelle lui permettant de monter en compétences sur les sujets travaillés ou des champs connexes, des méthodes d'animation ou encore les outils de travail en particulier dans le cadre du télétravail. Des sessions d'approfondissements sont prévues en 2021, en particulier sur Office 365 (dont MS Teams) afin d'optimiser les usages en interne.

L'ensemble de l'équipe a par ailleurs été formée au PSC 1 en décembre 2020.

Plus globalement au sein des ressources humaines, l'équipe composée de 9 ETP a vu le départ de 3 collaborateurs qui ont pu consolider leurs compétences à l'IREV avant une poursuite de carrière sous d'autres cieux et l'arrivée de deux collaboratrices en 2020 et une début 2021.

Enfin, l'IREV a bénéficié du soutien de 3 stagiaires en 2020 : une étudiante en L3 Information – Documentation (3 mois), un étudiant en M2 IPPU pour le CRPRS (6 mois) et une éducatrice spécialisée en reconversion professionnelle pour le CRPRS (temps partiel, stage non rémunéré).
